



Profitez des appels et SMS illimités ce week-end

Tapez vite **887*1*7#** ou **887*6*7#**

Tous vos appels et SMS à **0F** vers TOGO TELECOM du **samedi** au **dimanche**.

WEEK-END
K'DO

Coût du SMS : 500F

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

RDV la semaine prochaine
pour d'autres surprises !

N°676

du 24
JANVIER
2014



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Fin de la phase de foration
des 15 mini châteaux d'eau

Des débits d'eau
inattendus font
espérer un
accès plus large
des populations

P.3 De retour au bercail après un long séjour en France des suites d'une maladie,

Ahoomey-Zunu présente ses vœux au peuple togolais et le remercie pour ses prières

* « Je ne peux souhaiter ce qui m'est arrivé même au pire de mes ennemis. »



Séléagodji Arthème Kwési Ahoomey-Zunu, Premier Ministre

P.4 En matière de contentieux des
infractions financières extérieures

L'autorité publique fixe
les sommes et autorise un
règlement à l'amiable

P.4 Réparateur de motos
**Métier utile,
secteur
anarchique**

P.3 Efforts de réduction de la pauvreté au Togo

La situation exhaustive
de la mise en œuvre des
OMD à 2 ans de l'échéance

P.4 Suite à des informations sur un trafic de l'or noir

Damipi Noupokou informe
les journalistes de l'inexistence
du pétrole brut extrait au Togo



paie pour moi de moov

Quand je téléphone à ma fille,
c'est elle qui paie l'appel.

je tape : *112* numéro de l'abonné#



PA-LUNION

www.pa-lunion.com

.COM

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

BA'AL: VOICI NOS PARTENAIRES !

Partenaire
TOGO TELECOM

Baal
Programme de fidélisation

Vous n'êtes pas encore au courant? Heureusement ce n'est pas trop tard. Tous les clients de TOGO TELECOM bénéficient de réduction sur chaque achat chez les partenaires de l'entreprise. A condition d'avoir la carte de fidélité bien sûr!

DES PARTENAIRES DE CHOIX

Voici les partenaires chez qui vous bénéficiez de réduction sur achat grâce à votre carte de fidélité BA'AL. Sur présents sur toute l'étendue du territoire et leur liste n'est pas exhaustive.

LESHÔTELS

Hôtel Concorde et Annexes (Tel. 26 60 19 00)
Hôtel Kara (26 60 05 16)

SANTE-MDECINE

Clinic de l'Aéroport (22269012)
Clinic Tout est Grâce (24458352)
Kristal Optique (22229696)

GASTRONOMIE

Restaurant La Casa (22359910)
Fast Food Intimité
Fil Ô Parc (restaurant) 22 25 08 30

DIVERTISSEMENT

907 Club VIP
ALEA Night club
Centre Aéré CERFER
Fil Ô Parc (Piscine-espace jeux)

ESTHETIQUE ET VESTIMENTAIRE

Salon Beauty Case (22421170)
MEGUIDO (Prêt-à-porter) (22361478)

CONSTRUCTION

CCT Bâtiment (22215763)
Ets KALAMPAI et Fils (24458169)

ENTRETIEN AUTOMOBILE

HAMADA_M5 Pièces détachées (22209144)
REMAR-TOGO (Car Wash Auto & moto) 23205927



UNE SEULE CONDITION

Le secret réside dans les cartes de fidélité. Depuis décembre 2013, elles sont disponibles dans tous les espace TOGO TELECOM. Non seulement il suffit d'en faire la demande, mais tous les clients sans exception peuvent l'avoir. Vous avez un illico? Vous êtes déjà client. Demandez votre carte et allez chez un de ces partenaires. Sur place, vous envoyez un SMS au numéro 4545 de TOGO TELECOM. Le

partenaire reçoit instantanément une confirmation et vous êtes servis.

DEMANDEZ VOTRE CARTE! APPELEZ LE 112 !

Efforts de réduction de la pauvreté au Togo

La situation exhaustive de la mise en œuvre des OMD à 2 ans de l'échéance

Late Pater

A deux ans du deadline de 2015, le quatrième rapport de suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) – rendu public le 14 janvier 2014 – est un document qui doit permettre aux différentes parties prenantes de faire le point des progrès accomplis vers l'atteinte desdits objectifs. Il identifie les contraintes et atouts qui y sont liés et les défis émergents à prendre en compte pour favoriser un meilleur pilotage des politiques économiques pour une croissance plus forte, inclusive et menant au développement du Togo. Il transparaît de son résumé exécutif que l'incidence de la pauvreté (58,7% en 2011) reste élevée, même si les efforts entrepris ont permis de la réduire de 3 points par rapport à sa valeur de 2006 (61,7%). En revanche, la prévalence de l'insuffisance pondérale a pratiquement été réduite de moitié, passant de 32,8% en 1990 à 16,6% en 2010. Aussi l'amélioration de l'environnement des affaires donne-t-elle de bonnes perspectives pour la réussite des programmes de promotion de l'emploi déjà en cours dans le pays.

Cependant, des contraintes relatives à la faible modernisation de l'agriculture, à l'inadéquation et au coût du crédit pour le secteur agricole, à l'inadaptation des curricula de formation, à la faible capacité financière, aux effets néfastes des crises internationales, et au faible taux d'exécution des investissements, freinent les progrès. Il faudra mener des actions visant la levée de ces contraintes, mais également assainir le domaine du foncier, promouvoir la mécanisation de l'agriculture et régler le problème de la non-maîtrise de l'eau en multipliant les infrastructures de retenue d'eau.

Des avancées ont été notées dans l'éducation primaire. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) se situe à 83,9% en 2012, contre 86% en 2011 et 87,8% en 2010 ; le taux d'achèvement à 75,7% en 2012, et le taux d'alphabétisation des 15-24 ans à 79,7% en 2011 (QUIBB). Ces avancées sont redevables, entre autres, aux efforts du Gouvernement, à l'appui des partenaires et des ONG, et à la gratuité des frais de scolarité. Mais, l'accroissement de la demande d'éducation liée à cette mesure peine à être satisfaite et le TNS a, d'ailleurs, connu une légère baisse les deux dernières années. De plus, les taux de redoublement et d'abandon, quoiqu'en baisse, restent élevés, passant respectivement de 25,1% en 2006 à 21% en 2012 et de 11% en 2007 à 5,4% en 2012. Pour améliorer l'efficacité du système, des moyens doivent être mobilisés pour satisfaire les besoins en ressources humaines de qualité, infrastructures, mobiliers, et supports pédagogiques.

Sur la question du genre, il est à noter que l'évolution du ratio filles/garçons dans l'éducation primaire (98% en 2012) offre largement la



Djossou Sémodji, Ministre de la Planification

perspective des 100% à l'horizon 2015. Par ailleurs, la part des sièges occupés par des femmes à l'Assemblée nationale s'est améliorée à l'issue du dernier scrutin législatif de 2013 (15,38% contre 11,11% en 2007), mais reste loin de l'objectif de parité visé. Très peu de femmes occupent des emplois salariés dans le secteur moderne non agricole, en raison notamment de la faiblesse des infrastructures de base permettant d'alléger la pénibilité de certains travaux et du faible niveau d'instruction des femmes. En dépit de la forte implication des associations de promotion de la femme sur la question du genre, les idées reçues sur le rôle traditionnel de la femme persistent, et les actions de sensibilisation devraient être poursuivies.

Les résultats obtenus en matière de santé restent mitigés. La mortalité infantile (124‰ en 2010) et la mortalité infantile (78‰ en 2010) ont augmenté d'un point par rapport à leurs valeurs de 2006. La proportion d'enfant de moins de un an vacciné contre la rougeole (68,3%) reste encore loin de l'objectif des 100% pour 2015, même si une amélioration d'environ 4 points est notée par rapport à 2006. Aussi faut-il souligner que le pourcentage des accouchements assistés par du personnel qualifié n'est que de 59,4% en 2010, contre 62,9% en 2006. Mais la proportion des mères ayant bénéficié de consultations prénatales s'est améliorée en 2010 (88,8%) et les efforts en matière de prise en charge sanitaire de la mère ont permis de faire baisser le taux de mortalité maternelle de 50 pour 100.000 naissances vivantes entre 2008 et 2011, soit de 350‰ à 300‰. Malgré ces progrès, il reste beaucoup à faire pour atteindre la cible de 143‰ en 2015.

Le combat pour la santé de la mère et de l'enfant se heurte, malheureusement, à la persistance de facteurs socioculturels défavorables, appelant à l'intensification de la sensibilisation. L'insuffisance des financements et de l'offre des services en maternité à moindre risque constituent de véritables handicaps. Il apparaît aussi impérieux de renforcer l'intégration de la santé de la reproduction dans les priorités et la mise en place des stratégies favorisant l'accès financier des femmes aux soins de santé maternelle.

Dans les domaines de la lutte

contre le VIH, le paludisme et la tuberculose, les résultats sont fort encourageants. La prévalence du VIH a été stabilisée depuis 2006 à 3,2% au sein de toute la population, alors qu'elle était de 6% en 1990. Mais, les homosexuels et les professionnelles de sexe sont les plus touchés (20% et 13% respectivement en 2011). Dans le même temps, malgré la mesure de la gratuité des antirétroviraux prise en 2008, la couverture n'a été que de 59,8% en 2012 contre 41,2% en 2008. Dans la lutte contre le paludisme, l'accent a été mis sur la prévention. En 2010, plus d'un enfant sur deux dormait sous une moustiquaire imprégnée. Toutefois, au cours de la même année, 12,3% de la population a souffert de la maladie dont 48% d'enfants de moins de cinq ans. Avec une létalité de 5% au plan national, le

paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité des enfants de moins de cinq ans enregistrés dans les formations sanitaires. Dans ce contexte, une attention particulière est donnée à la prise en charge des enfants paludéens qui a d'ailleurs atteint 87% en 2011. Par ailleurs, les efforts effectués dans la lutte contre la tuberculose permettent de diagnostiquer un plus grand nombre de cas, de réduire la létalité et de rehausser le taux de guérison des patients traités à 85% en 2011. Les principales barrières à lever dans la lutte contre ces maladies concernent les pratiques thérapeutiques traditionnelles néfastes, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour le financement des produits essentiels, la cherté des médicaments et les ruptures dans l'approvisionnement des médicaments. En plus du maintien des efforts en matière de lutte contre le VIH, les réflexions sur la mise en place d'un mécanisme durable de financement des maladies prioritaires devraient être menées.

En ce qui concerne la préservation de l'environnement, malgré les actions menées, la couverture en forêt du pays a continué à se dégrader et ne valait plus que 5% en 2010. La superficie des écosystèmes protégés qui était de 14,2% en 1992 est tombée à 7,1% depuis 2005. Les actions menées par le Gouvernement, avec l'appui des partenaires, ont permis de rehausser les taux

d'assainissement (34,9% en 2010 contre 31,7% en 2006) et d'utilisation d'eau potable (56% en 2010 contre 47,6% en 2006). Mais, ces indicateurs restent alarmants et appellent à l'accélération des initiatives dans ces secteurs, afin d'améliorer significativement la qualité de vie des populations.

L'amélioration du cadre de vie se heurte à l'absence de plans d'aménagement et d'actes de gestion suffisamment planifiés et au faible degré d'implication des citoyens. Aussi faudra-t-il renforcer les capacités managériales du personnel des départements ministériels concernés, élaborer et mettre en œuvre une politique de l'habitat et du développement urbain.

Le ratio de l'aide publique au développement sur le PIB (10,9%) en 2012 a plus que doublé par rapport à sa valeur de 2007, se rapprochant de son niveau souhaitable à l'horizon 2015. Parallèlement, l'atteinte du point d'achèvement de l'IPTE en 2010 a permis au pays de bénéficier d'un important allègement de sa dette extérieure qui ne valait plus que 1,5% de ses exportations en 2011. Par ailleurs, la pénétration des nouvelles technologies de l'information et de la communication s'est considérablement accrue. Le nombre de téléphones mobiles pour cent habitants (50,6% en 2012 contre 21,7% en 2008) a plus que doublé durant les 5 dernières années, de même que la baisse des tarifs et l'amélioration de la qualité et

de la diversification des services offerts. Cependant, pour le téléphone fixe, il va de 1,82% en 2008 à 4,01% en 2012.

Les difficultés que rencontre le pays dans ses relations économiques avec le reste du monde concernent, entre autres, la détérioration des termes de l'échange, la faible capacité d'absorption des ressources provenant de l'aide au développement, et la non-diversification des produits destinés à l'exportation et leur manque de compétitivité. Il faudra donc, en plus de la poursuite de l'amélioration du climat des affaires, assurer une veille stratégique afin de pouvoir tirer son épingle du jeu dans les échanges mondiaux. Cette situation globale des OMD au Togo est aussi caractérisée par de fortes disparités liées au milieu de résidence. Les indicateurs sont ainsi souvent plus éloignés de leurs cibles dans les zones rurales où la proportion de pauvres est souvent importante ; dans la région des Savanes, l'incidence de la pauvreté est la plus forte.

En somme, il est établi que les OMD 1, 2 et 6 sont ceux dans lesquels les avancées ont été notables, contrairement aux OMD 4 et 5 où les indicateurs ont stagné, voire même régressé. Malgré les actions menées par le Gouvernement en la matière, des efforts restent à faire ; auquel cas, le Togo ne pourrait atteindre que quelques cibles des OMD en 2015.

De retour au bercail après un long séjour en France des suites d'une maladie, Ahomey-Zunu présente ses vœux au peuple togolais et le remercie pour ses prières

* « Je ne peux souhaiter ce qui m'est arrivé même au pire de mes ennemis. »

Le personnel de la primature et celui du ministère de la santé ont présenté leurs vœux au Premier ministre, chef du gouvernement, ce mercredi 22 janvier 2014. La cérémonie était sobre, mais chaleureuse compte tenu du contexte particulier de son organisation. Elle a permis au Premier ministre de présenter ses vœux au peuple togolais et de le remercier pour les prières pour sa vie chancelante il y a quelques semaines.

L'émotion était grande ce mercredi matin au siège du gouvernement. Le premier ministre, son Excellence Arthème Ahomey-Zunu, était descendu de son bureau sous une ovation nourrie de près de trois minutes de ses plus proches collaborateurs et des personnels de son département et du ministère de la santé. « Je vous remercie, je vous remercie... » pouvait-on entendre dire le Premier ministre qui, visiblement, était affecté par cet accueil chaleureux. En réalité, l'organisation avait accusé un petit retard à cause de la sonorisation qui tardait à se mettre en place. Or, apparemment, le Chef du gouvernement était pressé de se retrouver parmi les siens, presque présents tous. Quelques minutes d'échanges avec des directeurs de cabinet de la primature, de la santé, des conseillers et quelques agents sous le sourire perceptible de l'assistance ont montré le degré de joie qui animait chacun sous l'étrange du bâtiment central de la primature. « Hé ! Dieu est grand, hein ! On nous avait



Le P.M. Ahomey-Zunu (à droite) et son D.C. Pré lors de la cérémonie

annoncé la mort du patron, le voici parmi nous aujourd'hui... » a marmonné un agent.

Effectivement, Dieu est grand ! Après plus de trois mois d'absence, interné dans un hôpital en France, le premier ministre a de peu échappé à la mort, disait-on. Alors que le gouvernement, rétablissant la vérité, a annoncé publiquement qu'il a souffert d'une péritonite aigue découverte tardivement. Depuis quelques jours, il est rentré au pays poussé par l'ultime souci de reprendre très vite son travail

malgré les injonctions des médecins traitants. Voilà comment en une semaine de convalescence, il a rencontré le Chef de l'Etat et repris progressivement ses hautes tâches.

C'est donc à juste titre que le Directeur de cabinet de la primature, Pré Simféitchéou, a rendu grâce à Dieu le Tout-Puissant, le Miséricordieux « qui a exaucé nos prières pendant la longue et difficile épreuve que vous venez de traverser. » Ainsi pour 2014, le ministre Pré au nom de ses collègues, a souhaité que « Dieu vous

donne la force, le courage et l'énergie de poursuivre avec la même diligence la haute mission qui vous est confiée. » Des vœux auxquels le Chef du gouvernement a aussitôt répondu par des propos touchants et réconfortants à la fois.

« Merci infiniment à vous tous pour ces vœux fraternels. Que le Seigneur Tout-puissant vous protège, vous accompagne dans toutes vos entreprises et vous donne une très bonne santé. » a

suite à la page 4

En matière de contentieux des infractions financières extérieures L'autorité publique fixe les sommes et autorise un règlement à l'amiable

Jean Afolabi

Pendant que le projet de loi uniforme sur le contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) est à l'étude au niveau du gouvernement, le conseil des ministres a adopté à cet effet un décret fixant les conditions d'acceptation d'une transaction avant toute action judiciaire dans le cadre de poursuites engagées pour infractions à la réglementation au sein de l'Union commises par des personnes physiques ou morales autres que les établissements de crédit. En clair, le décret – pris le 15 janvier dernier – indique que toute personne physique ou morale autre qu'un établissement de crédit, auteur ou complice d'une infraction, d'une tentative d'infraction ou d'incitation à la commission de l'infraction à la réglementation, peut solliciter une transaction avant la mise en œuvre de l'action judiciaire.

La demande de transaction est notifiée par le requérant ou son représentant dûment habilité au ministre en charge des finances ou son représentant habilité, soit dès le constat de l'infraction, de la tentative d'infraction ou l'incitation à la commission de l'infraction, soit dans un délai n'excédant pas huit jours calendaires à compter de la date effective de notification à son auteur, du procès verbal constatant l'infraction ou la tentative d'infraction. Lorsque l'infraction, la tentative d'infraction ou l'incitation à la commission de l'infraction porte sur une somme ou une valeur supérieure ou égale à 100 millions de francs Cfa, la transaction ne peut être acceptée que par le ministre chargé des finances ou, par délégation, par le directeur général des douanes, le directeur général du Trésor ou le directeur chargé des finances extérieures.

Toutefois, le ministre en charge des finances est tenu de recueillir l'avis de la Commission du contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures – également



Adji Otéth Ayassor, Ministre de l'Economie et des finances

créée par décret à la même séance – avant de se prononcer sur la demande de transaction, lorsque l'infraction, la tentative d'infraction ou l'incitation à l'infraction porte sur une somme ou une valeur supérieure ou égale à 500 millions de francs. Mais lorsque l'infraction ou la tentative d'infraction porte sur une somme ou une valeur inférieure à 100 millions de francs, la transaction peut être acceptée par un représentant habilité du ministre des finances. En revanche, le décret précise qu'une demande de transaction ne peut être sollicitée ou instruite si, au cours des trois dernières années la précédant, l'auteur de l'infraction a bénéficié d'une transaction ou fait l'objet d'une condamnation définitive portant sur la même infraction sur une affaire connexe ou sur toutes autres infractions à la réglementation des relations financières extérieures.

Lorsqu'une suite favorable est donnée à une demande de transaction, les modalités de règlement y afférentes sont notifiées au requérant, à savoir le montant de la transaction et le délai fixé pour le paiement dudit montant. Le requérant dispose d'un délai maximum de quinze jours ouvrables à compter de la notification de l'acceptation de la transaction pour

marquer son accord au ministre ou à son représentant sur les conditions de transactions. En cas de désaccord du requérant ou en l'absence de réponse de sa part à l'expiration du délai de quinze jours, l'action judiciaire est enclenchée. Le montant de la transaction fixé doit être au minimum égal au cinquième de la somme ou valeur sur laquelle a porté l'infraction ou la tentative d'infraction à la réglementation.

Le délai de règlement du montant de la transaction ne peut excéder six mois à compter de la notification au ministre de l'acceptation par le requérant des conditions de la transaction. Lorsque l'auteur d'une infraction à la réglementation des relations financières extérieures vient à décéder ou à être mis en redressement judiciaire ou en liquidation des biens avant l'intervention d'une transaction, ses héritiers ou l'administrateur ou le liquidateur judiciaire peuvent solliciter une transaction. Officiellement, on affirme que toutes ces mesures ont pour finalité, entre autres, de renforcer la gouvernance économique et financière au Togo en exerçant des contrôles plus stricts sur les mouvements de fonds afin que les ressources de l'Etat servent à améliorer le mieux-être des citoyens.

Fin de la phase de foration des 15 mini châteaux d'eau Des débits d'eau inattendus font espérer un accès plus large des populations

Plus qu'un souci pour les autorités, la phase de foration des 15 mini-systèmes d'adduction d'eau potable des quartiers périphériques de Lomé, entamée en juin dernier dans le cadre du Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (Purise), a donné des résultats au-delà des attentes en ce qui concerne les débits d'eau. « Les premières prévisions qui donnaient 10 mètres cubes par heure ont changé. On a des débits de 50 et 60 mètres cubes », a déclaré le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat, Me Fiatouyou Sessénu, au terme d'une visite, mardi, de quatre sites qui s'est achevée à Dabarakondji. Là-bas, au collège d'enseignement général du quartier, le sol est foré jusqu'à 302,5 mètres, avec un débit d'eau de 60 mètres cubes/heure. A Yokoè, au nord-ouest, le forage atteint 206 mètres, avec un débit de 50. A Lankouvi, au nord, on est à une profondeur de 172 mètres, avec un débit de 40. A Fikokpui, au nord, l'eau a été recherchée à 120 mètres avec un débit de 70. Les résultats sont relativement identiques sur l'ensemble des 15 sites, à l'exception d'Attiegou où les travaux vont reprendre. Démonstration a été faite à Vakpossito où la population a été servie gratuitement en eau potable sans équipement.

Des résultats inespérés qui

semblent donner quelques petits soucis au gouvernement. « Initialement, il était prévu des mini-systèmes d'adduction d'eau potable. Maintenant, compte tenu des nouvelles données, il faut réfléchir à l'amélioration du projet pour que la plupart des personnes aient accès à l'eau potable », a précisé Victor Djogbessi, directeur technique de l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo) qui assure la maîtrise déléguée du projet. Et le ministre de situer les populations bénéficiaires : « Il faut chercher des moyens financiers pour pouvoir desservir plus de quartiers. Je crois que le gouvernement s'y emploiera. Les châteaux d'eau seront construits dans le cadre du projet initial, mais ils contiendront plus d'eau que prévu. Cela permettra d'étendre les réseaux à d'autres quartiers ». Les uns étaient tentés de croire que la recherche de nouveaux financements pourraient impacter sur le délai d'exécution du projet. D'autant que la phase de foration, prévue pour 4 mois, a, elle-seule, accusé un retard de 5 mois. Mais on est vite rassuré par le ministre.

Reste à redéfinir les équipements à installer – entendre château d'eau, bornes fontaines, panneaux solaires, bâtiment technique, réseaux – en fonction du débit et de la profondeur du forage. Les

forages devant servir à alimenter les mini châteaux d'eau, il sera procédé au lancement de l'offre des équipements des points d'eau, notamment en pompes solaires, panneaux solaires..., tout l'ensemble qui devrait constituer le château d'eau. Des conduites de distribution devront acheminer l'eau vers une soixantaine de kiosques à eau, à raison de quatre par château d'eau, dans les quartiers identifiés. La possibilité est laissée à la société Togolaise des Eaux (TdE) d'étendre un réseau de conduite vers des ménages. Ou en le raccordant à son propre réseau qui peine à cracher l'eau faute d'un bon débit.

Il est attendu par la Banque mondiale – qui finance le Purise – qu'un minimum de 55 000 personnes supplémentaires aient accès à une eau de qualité, améliorant ainsi la santé et les conditions de vie des populations. Mais les débits d'eau obtenus pourraient permettre d'aller au-delà et d'accroître la capacité de production d'eau potable. En rappel, le projet de mini-adduction d'eau potable est la troisième des quatre composantes du Purise. Il a déjà englouti près 749 millions de francs Cfa par les deux entreprises de forage (ECETI et FORATEL), la surveillance et le contrôle, et les études techniques.

Suite à des informations sur un trafic de l'or noir Damipi Noupokou informe les journalistes de l'inexistence du pétrole brut extrait au Togo

L'information a fait le tour du pays. Le Togo aurait exporté du pétrole brut vers les Etats-Unis d'Amérique en quantité infime soit-elle, mais 853 000 barils quand même en six ans, de 1996 à 2012. Selon le ministre Damipi, des Mines et de l'Energie, l'information portée par notre confrère Liberté a été dérangeante du fait qu'il ait mentionné « barils de pétrole » à la place de « produits dérivés de pétrole ».

En effet, c'est le site



Noupokou Damipi, Ministre des Mines et de l'Energie

gouvernemental américain eia.gov qui a dressé un tableau récapitulatif de produits pétroliers en provenance du Togo vers les Etats-Unis d'Amérique. Dans ce tableau, des produits dérivés du pétrole ont été effectivement achetés au Togo par des sociétés américaines. Tout cela a été indiqué avec des spécifications sur les produits vendus. « En aucun moment, le site n'a parlé de pétrole brut (crude oil en anglais) » a démontré le ministre qui a fait une projection du tableau en question avec une comparaison des tableaux similaires pour le Nigéria et le Ghana, pays producteurs de pétrole.

Selon le ministre, il y a des procédés vérifiables qui se passent au niveau de la société de stockage des produits pétroliers au Togo, la STSL. « En vu de diminuer les frais d'accostage de bateau tanker dans les ports, des sociétés décident de

stocker leurs produits à la STSL afin de les convoyer vers des pays demandeurs. Et dans leur livre de compte, le Togo est cité comme pays de provenance desdits produits. » a expliqué le ministre.

Tout compte fait, le ministre a rassuré tout le monde que l'exportation du pétrole ne peut jamais se faire de façon clandestine du point de vue immensité des installations d'extraction du pétrole. Exemple a été pris sur le matériel d'exploration de la compagnie ENI à qui a été confiée l'exploration des côtes togolaises sur la recherche pétrolière. Pour ce travail, ENI a installé un matériel immense où un personnel restées pendant des mois pour travailler. A cet effet, le ministre a indiqué que le Togo est toujours à l'étape des études après les recherches.

De retour au bercail après un long séjour en France des suites d'une maladie, Ahoomey-Zunu présente ses vœux au peuple togolais et le remercie pour ses prières

suite de la page 3

réagit le premier ministre. Avant d'exprimer sa reconnaissance à toutes les populations. « Vous savez, la santé et la liberté sont indispensables à l'homme. Il faut les préserver. La période difficile que je viens de traverser m'en a rassuré. Et je voudrai profiter de l'occasion pour remercier le Chef de l'Etat pour son soutien indéfectible, le peuple togolais et chacun de vous pour toutes vos prières qui ont été

exaucées par le Père Tout-puissant. Je présente également mes vœux les meilleurs de santé à toutes les populations togolaises. Que le Seigneur soit à nos côtés pour que nous puissions atteindre nos objectifs communs. »

Le Premier ministre a également informé ses collaborateurs de son état de santé actuel. Dans une ironie légendaire qu'on lui connaît, Arthème Ahoomey-Zunu a lancé : « Vous me voyez parmi vous aujourd'hui, c'est bien moi Arthème.

Je suis en forme, même si j'ai physiquement diminué... Ce qui m'est arrivé ces dernières semaines est pénible à vivre. Et je ne peux jamais le souhaiter à quiconque, même à mon pire ennemi. » Et sur ce sujet, il informe : « Je reprendrai le travail à proprement dire la semaine prochaine à cause d'un contrôle de routine en début de semaine. Attention, il ne faudrait pas raconter qu'il n'est pas guéri et c'est pourquoi il retourne en France pour se faire

soigner... » (Rire et applaudissement).

Pour finir, le Premier ministre a rendu hommage à l'ensemble du personnel de la primature et du ministère de la santé pour le travail accompli à son absence. « Je suis reconforté que nul n'est indispensable et qu'il y a des hommes et des femmes capables de continuer avec ardeur, vigueur, et dextérité le travail qui a été entamé. »

FOOTBALL/CHAN 2014

L'Afrique de l'Ouest place trois équipes en quart de finale

Trois nations ouest-africaines ont acquis leur qualification aux quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2014 dont la première phase a été clôturée ce mercredi avec les matchs de la poule D.

Les équipes nationales du Mali, du Nigeria et du Ghana auront la mission de permettre à la zone ouest-africaine d'inscrire son nom dans le palmarès de cette compétition dont les deux premiers vainqueurs sont la RD Congo (2009) et la Tunisie (2011).

Si ces trois sélections ouest-africaines ont validé leur ticket pour les quarts de finale, ce n'est pas le cas pour le Burkina Faso (poule B) et de la Mauritanie (D) qui étaient les deux autres représentants de la zone dans cette compétition qui se déroule présentement en Afrique du Sud.

Le pays organisateur fait déjà partie des sélections éliminées dès le premier tour de la compétition.

Pour la Mauritanie, qui prenait part à sa première phase finale de

compétition continentale, l'apprentissage a été difficile avec trois défaites.

Déjà éliminés de la course à la qualification après deux revers dans leurs deux premiers match, les tombeurs des Lions du Sénégal, ont perdu leur dernier match ce mercredi contre le Gabon 2-4.

Dans sa réaction d'après match, l'entraîneur des Mourabitounes, Patrice Neveu, a salué les progrès accomplis par son équipe "en deux années de travail".

"Avec de la pratique et de la détermination, nous gagnerons un jour", a indiqué le technicien français, faisant référence aux trois défaites concédées par son équipe au cours de ce tournoi.

Voici les équipes qualifiées en quart de finale : Mali et Nigeria



(poule A), Maroc et Zimbabwe (poule B), Ghana et Libye (poule C) et Gabon et RD Congo (poule D). Les quarts de finale démarrent

ce samedi avec les matchs Maroc-Nigeria et Mali-Zimbabwe. Dimanche, il y aura Gabon-Libye et Ghana-RD Congo

Stephen Keshi: "Pas facile mais jouable face au Maroc"

Un an après avoir remporté la Coupe d'Afrique des nations 2013, Stephen Keshi est de retour en Afrique du Sud pour disputer le Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2014) avec l'équipe du Nigeria. Quelques heures avant d'affronter le Maroc en quarts de finale, le sélectionneur nigérian fait le point du premier tour sur rfi.fr.

Stephen Keshi, quel bilan tirez-vous de ce premier tour pour le Nigeria en Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2014) ?

Je crois que le bilan est bon. C'est vrai qu'on n'a pas bien commencé le tournoi. On a perdu notre premier match contre le Mali (2-1). Ensuite, on a battu le Mozambique (4-2) et l'Afrique du Sud (3-1). Non seulement on a gagné, mais les enfants ont commencé à comprendre un peu le système de jeu choisi. Ça fait seulement quatre semaines qu'on est ensemble. Je n'ai pas reçu une équipe toute faite. Je rassemble des joueurs qu'on est en train de former. Et je suis content, parce que ça commence à venir.

Le manque de temps explique-t-il les débuts laborieux du Nigeria dans ce CHAN 2014 ?

Oui, parce qu'avant d'arriver, on n'a joué que quelques matches amicaux contre des clubs nigériens. Des clubs qui n'ont même pas de championnat à disputer parce que ça fait cinq mois que le championnat national est arrêté. Dans ces condi-



tions, c'est difficile de trouver ce qu'il faut corriger dans le jeu de l'équipe. Heureusement, au bout de trois matches, chacun commence à savoir ce qu'il doit faire.

La victoire de vos joueurs face à l'Afrique du Sud, soutenue par 60.000 supporters au Cap, a-t-elle été un déclic pour ces jeunes "Super Eagles" ?

Oui, les enfants s'en sont bien sortis. Il faut avoir du caractère lors

d'un match comme celui-là. Surtout pour des joueurs qui n'avaient jamais quitté le Nigeria, qui n'ont pas l'habitude de jouer dans un grand stade, avec de l'éclairage... Et puis il y avait tout ce public, toutes ces vuvuzelas... Mais ils ont su gérer.

Que pensez-vous du Maroc que vous affronterez le 25 janvier au Cap, en quarts de finale du CHAN 2014 ?

C'est une équipe comme les

autres. C'est donc une très bonne équipe. On respecte toutes les équipes qui sont là. Si les Marocains se sont qualifiés, c'est qu'ils l'ont mérité. [...] C'est une équipe qui se bat. On a vu leur match avant-hier (victoire 3-1 face à l'Ouganda, Ndlr). Comme toutes les équipes du Nord, les Marocains sont bons aux niveaux technique et tactique. Ce ne sera pas facile mais ce sera jouable face au Maroc.

Af. Sud, après la débâcle, les sanctions ?

Éliminée du CHAN 2014 qu'elle organisait, l'Afrique du Sud est en crise. Le ministre des Sports s'en est violemment pris aux Bafana Bafana, alors que le président de la Fédération (SAFA) estime qu'ils ont fait leur temps.

Après avoir pourtant remporté son premier match face au Mozambique, l'Afrique du Sud a pris la porte du CHAN 2014 dès le premier tour, dimanche soir. Battus par le Nigeria (3-1), les Bafana Bafana ont laissé leur adversaire du jour accompagner le Mali en quarts de finale. Alors que le public était pourtant nombreux derrière cette équipe nationale locale très proche de la sélection A, la défaite est logiquement venue sanctionner

une prestation indigne. Très colère, le ministre des Sports n'y est pas allé par quatre chemins pour qualifier la situation.

"Nous avons vu une bande de losers, des joueurs inutiles et insupportables", a déclaré Fikile Mbalula. "Nous traversons une crise aux proportions monumentales. La médiocrité que nous avons montré hier est une honte pour le pays", a ajouté le représentant du gouvernement, avant de

conclure. "En Afrique, nous n'avons rien gagné. Nous sommes la risée du continent. Même la magie de Madiba n'y aurait rien changé. Avec cette génération de joueurs, nous devons oublier toute ambition".

Avant d'évoquer le sort du sélectionneur Gordon Igesund, plus que jamais en sursis, le président de la SAFA, Danny Jordaan a lui aussi indiqué la sortie à cette équipe nationale, évoquant notam-

ment l'hypothèse d'un changement de nom. "Il faut envisager d'écrire nouveau nom sur le maillot... Nous devons [aussi] remettre en question les préparatifs, la philosophie et le staff technique de l'équipe. Nous devons revoir la façon dont nous allons maintenant mettre l'équipe sur le terrain", a lâché l'ancien président du comité d'organisation de la Coupe du monde 2010. Joueurs et entraîneurs n'ont pas fini de rendre des comptes.

FOOTBALL/

Nicolas Anelka demande à être disculpé

Nicolas Anelka est sorti de son silence pour contester sa mise en accusation par la Fédération anglaise suite à sa quenelle réalisée le 28 décembre dernier. Niant tout acte raciste, l'attaquant de West Bromwich Albion ne comprend pas qu'on le taxe d'antisémitisme.

C'est par le biais d'un communiqué sur sa page Facebook officielle, son seul moyen utilisé pour se défendre publiquement dans cette affaire, que Nicolas Anelka a répliqué. L'attaquant de West Bromwich Albion conteste sa mise en accusation par la Fédération anglaise pour sa quenelle réalisée le 28 décembre dernier contre West Ham. "La Fédération anglaise de football a engagé un expert pour statuer sur la signification de ma quenelle... Ce dernier a conclu que mon geste avait une connotation antisémite, ce qui a conduit à ma mise en accusation par la FA", résume le joueur, contestant cette procédure.

"Il aurait été légitime que cet expert soit français, vivant en France, et pouvant avoir une connaissance exacte de mon geste", ajoute-t-il, s'appuyant sur les déclarations faites par le président du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, M. Cukierman, lors d'un entretien accordé au Figaro.fr. Pour ce dernier, une suspension d'Anelka serait "très sévère" car son geste n'avait pas de connotation antisémite. "Il me semble que ce geste a une connotation antisémite qui elle serait répréhensible, seulement dans l'hypothèse où le geste est fait devant une synagogue ou un lieu de mémoire concernant la Shoah. Quand il est fait sur un lieu quelconque qui n'a pas de spécificité juive, il me semble que c'est un geste de révolte anarchique contre l'establishment qui ne mérite pas de sanctions sévères", a ainsi expliqué M. Cukierman dans une vidéo que l'attaquant a partagé sur les réseaux sociaux.

FOOTBALL/

Man United, 180 millions à dépenser en été

Alors que les actionnaires de Manchester United auraient décidé d'allouer une enveloppe de 180M€ en vue du mercato estival, les rumeurs courent. De Juan Manuel Mata à Edinson Cavani en passant par Paul Pogba et Dante, qui pourrait vraiment rejoindre les Red Devils cet été ?

Il a demandé du temps, il aura de l'argent. Seulement septième de Premier League et relégué à douze points du podium, David Moyes ne connaît pas le début de saison espéré par les supporters de Manchester United. Il faut dire que prendre la succession d'Alex Ferguson n'est pas la tâche la plus simple qui soit. C'est pourquoi les actionnaires américains des Red Devils auraient alloué une enveloppe de 180M€ à David Moyes pour le mercato d'été. Et ainsi rebâtir une équipe d'envergure internationale.

Et avec 180M€, il y a de quoi faire. Les rumeurs n'ont d'ailleurs pas tardé à être lancées, certaines plus cohérentes que d'autres. A commencer par celle de l'attaquant de Chelsea Juan Manuel Mata, entré en contact avec le club mancunien, et dont le transfert pourrait s'élever à 45M€ selon le Daily Mail. Une piste intéressante et très utile qui pourrait pallier les probables départs de Wayne Rooney, courtisé par le Real Madrid principalement, et de Robin van Persie. Mais aussi la pénurie offensive quand les deux internationaux sont blessés, comme actuellement.

REPERES

Une nouvelle arme pour l'opposition ?

Le Patron volubile du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), Me Apévon Dodji veut faire du parti chéri de Me Agboyibo, un parti de soulèvement populaire et insurrectionnel. Le seul but visé dans ce cas, c'est d'arriver à pousser le gouvernement à vite organiser les élections locales. Le 25 Juillet 2013, le Togo avait organisé les élections législatives, remportées par l'Union pour la République (UNIR) avec 62 sièges sur 91. Malgré leur regroupement en coalition ARC EN CIEL, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), membre de la coalition n'a pas pu faire grande prouesse. Le nombre de députés réuni n'atteint pas dix. Mais, son patron, Apévon qui commence à crier sur les toits que, si le gouvernement ne fait pas vite, lui et son CAR vont créer une situation de soulèvement et de révolte afin que le pouvoir organise les locales cette année 2014. Sur une radio de la place lundi, l'avocat bavard de Vo dit ceci : « devant les artifices qu'use le pouvoir en place pour remettre à plus tard ces locales, nous allons mobiliser des populations à des occasions précises pour obtenir ces élections », déclarait Me Apévon. Il va plus loin et bombarde le torse et dit : « Ce que nous n'avons pas pu faire en 2013, nous devons le faire en 2014. Nous devons mettre les populations à contribution, même les pousser à la révolte pour avoir ces élections locales en 2014. Il faut absolument y croire parce que c'est nous insulter que de continuer à tourner en rond comme cela. Le problème de ces locales se pose il y a plusieurs années », a souligné, l'avocat du CAR. Quel crédit peut-on accorder à une telle réaction d'un politicien qui ne sait quoi dire ?

Des routes partout très bientôt

Pour apporter des routes dans les banlieues de Lomé où les maisons sont construites dans une anarchie totale et surtout dans les réserves administratives, la délégation spéciale de la Préfecture du Golfe n'a pas perdu du temps pour procéder à leur démolition. En effet, le 15 janvier 2014, des maisons construites sur les réserves administratives dans les quartiers Vakpossito et Aflao-Sagbado ont été purement et simplement démolies cédant la place ensuite au tracé de nouvelles routes. A Vakpossito, c'est une nouvelle route de 24m, longue de 2Km qui a été tracée du lieu dit « Fish » jusqu'au boulevard allant au camp FIR. Ce travail a occasionné la démolition de plusieurs maisons. Le même exercice a été fait dans le canton de Sagbado où des maisons entières ont été détruites. La délégation spéciale de la préfecture du Golfe compte étendre ces activités de désenclavement à d'autres cantons de la préfecture. Elle a été conduite par son président, M. ABOKA Kossi Agbényéga. Le chef du canton d'Aflao Sagbado, Togbui Yaotsé SEMEKONAWO III a salué l'initiative qui vient désenclaver ces milieux. Il appelle la population à plus de vigilance dans l'acquisition des parcelles de terrain pour la construction.

Les prix ont encore augmenté

On s'attendait à la réaction de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) suite à la nouvelle hausse des prix à la pompe.

Quelques heures après cette décision, sur les ondes d'une radio privée de la capitale, le secrétaire de l'ATC, Alandrou Agouta, est monté au créneau pour dénoncer le caractère « unilatéral » de cette mesure. Selon ce dernier qui se dit totalement « surpris » par l'augmentation des prix des produits pétroliers, les associations de consommateurs n'ont pas été concertées avant la prise de cette décision qui, pour lui, « ne tient pas compte du pouvoir d'achat des togolais trop faible ». « Nous n'avons pas été associés à cette augmentation, c'est la surprise totale. Il est vrai que depuis quelques mois, la rumeur courait sur une éventuelle augmentation des produits pétroliers mais nous regrettons que cela ne s'est pas fait dans les bonnes conditions, sans aucune information aux organisations de consommateurs et des partenaires sociaux », fait savoir M. Alandrou Agouta. Il attire par ailleurs l'attention du gouvernement sur l'impact direct de cette nouvelle hausse sur les prix des produits de consommation et de transport, en regrettant que la Commission Nationale de la Vie Chère n'ait pas été réunie avant cette prise de décision. « Ce n'est pas un acte encourageant de la part des autorités. Il fallait informer les gens et donner les raisons de cette augmentation avant de le faire », estime le secrétaire général de l'ATC. Avec cette augmentation des prix à la pompe, l'essence de contrebande, localement appelée « boudé », serait-elle de nouveau présent dans les réservoirs ? Même si certains consommateurs y pensent, cette option s'avère quasiment impossible avec l'opération « Entonnoir », visant à freiner le commerce illicite de l'essence frelaté en procédant par des descentes musclées et des saisies.

La couronne au bout de l'effort pour PA-LUNION

Le Point focal de la connaissance, Pa-lunion.com a été élu samedi 11 janvier, « Meilleur journal en ligne » de l'année 2013 au cours de la 5^e édition de la « Nuit des Communicateurs », le seul événement qui récompense chaque année au Togo, les journalistes et organes de presse, après 12 mois de travail. Nominé dans cette catégorie, le site d'informations www.pa-lunion.com arrache le trophée devant quatre autres journaux en ligne. C'était au cours d'une prestigieuse soirée marquée par la présence du représentant de Mme la ministre de la Communication. Pour la Direction et la rédaction de Pa-lunion.com, ce trophée représente à la fois une joie et une marque de reconnaissance pour le travail abattu. « Tout en vous promettant un peu plus d'efforts pour vous présenter un site d'informations responsable qui dépassonne le débat (...), nous restons toujours à votre entière disposition pour vos suggestions, remarques et appuis sous toutes les formes pour l'amélioration de notre travail difficile mais exaltant », a indiqué Hugue Johnson, Directeur de publication de Pa-lunion.com, lors de sa présentation de vœux de Nouvel An aux visiteurs du site.

Formation

Le Goethe Institut prépare une formation en management culturel

Le Goethe Institut vient de lancer un appel à candidatures pour une formation en management culturel. L'appel court du 22 au 31 janvier. « Comment réussir avec les projets artistiques et culturels » est l'intitulé de la formation qu'organise dans les toutes prochaines semaines le département « Culture et Développement » du Goethe-Institut.

Cette formation pratique conçue pour aider à la fois les artistes qui travaillent pour eux-mêmes, et les artistes qui travaillent à des fins sociales ou commerciales vise de faciliter la formation et le développement des ressources humaines nécessaires à la pratique, la distribution et la commercialisation des arts et des biens et services culturels du continent africain.

Quatre modules seront



Léonard Koffi Yakanou

dispensés : « La gestion des projets artistiques et culturels », « La gestion de l'équipe du projet », « La recherche de financement pour les projets artistiques et culturels », et « Le marketing des arts et de la culture – relations publiques ».

Cette formation sera assurée par Léonard Koffi Yakanou, Dramaturge, Manager culturel, Formateur, Consultant indépendant, Président de l'Agence Tere Culture, Représentant National de Arterial Network et Directeur du Festhef (Festival de

Théâtre de la Fraternité), un des bénéficiaires de cette même formation initiée par le réseau culturel Areterial. Celle-ci a consisté à aller d'abord pour une rencontre au Goethe-Institut de Johannesburg en Afrique du Sud, puis à suivre des cours d'Allemand au Goethe-Institut à Lomé et enfin, suivre la formation en management en Allemagne (Hambourg) avec un

stage pratique dans un festival de théâtre toujours en Allemagne.

C'est donc à une restitution sous la forme d'un transfert de connaissances que les personnes désignées participeront.

Les dossiers d'appel à candidatures sont à retirer tous les jours ouvrables à la Bibliothèque du Goethe-Institut du mercredi 22 au vendredi 31 janvier 2014.

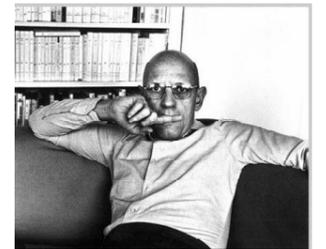
Littérature

Foucault, à nouveau

Riches archives inédites tout juste acquises par la BnF, édition des cours au Collège de France... Trente ans après la mort du penseur, le Foucault que le lecteur de 2014 découvre a beaucoup changé.

Si les anniversaires sont, la plupart du temps, l'occasion de faire retour sur la figure d'un auteur, sur les richesses inexplorées de son oeuvre, le cas de Michel Foucault pose, trente ans après sa disparition, un problème différent. De retour, il ne saurait ici être question. D'abord parce que l'auteur des Mots et les Choses a explicitement dénoncé la vanité de ces regards en arrière, par lesquels on entend conjurer la nouveauté des choses dites en la rapportant à quelque sens caché, qui aurait simplement attendu qu'on le décèle. Commentant la réédition de son Histoire de la folie, il écrivait ainsi à propos de ce livre : « Quant à la nouveauté, ne feignons pas de la découvrir en lui, comme une réserve secrète, comme une richesse d'abord inaperçue : elle n'a été faite que des choses qui ont été dites sur lui, et des événements dans lesquels il a été pris. » Si les textes de Foucault font aujourd'hui partie des travaux les plus discutés au monde, cette prolifération de commentaires ne saurait être rabattue sous l'hypothèse rassurante d'un auteur qui aurait à ce point tout dit qu'il faudrait indéfiniment le redire ; ce sont bien d'autres significations et des problèmes neufs qu'a fait lever la réception de Foucault ces dernières décennies.

Ce renouvellement intervient à trois niveaux au moins. Premièrement, si (conformément à ses propres recommandations) par « Foucault » on entend, non la figure souveraine d'un auteur, mais le nom commun d'une série de textes, le périmètre d'un discours, force est de constater que le Foucault auquel le lecteur de 2014 a affaire a beaucoup changé : l'édition des cours au Collège de France a bouleversé le profil de la bibliothèque foucauldienne, introduit d'autres notions, fait affleurer d'autres sources (chrétiennes ou grecques, notamment), creusé d'autres sillons et enchaînements, démontrant au passage l'extraordinaire capacité du philosophe à multiplier travaux et interventions sans céder à la redite.



Michel Foucault

Gageons que le fonds d'archives aujourd'hui acquis par la Bibliothèque nationale de France sera encore riche, non en révélations, mais en transformations dans la compréhension du profil de l'oeuvre.

Or, deuxièmement, cette compréhension est également tributaire des questions que se posent les lecteurs ; une philosophie attentive à produire une « ontologie historique de nous-mêmes » est à ce titre sensible aux modifications du paysage intellectuel et social. On ne saurait aujourd'hui, par exemple, ni relire le diagnostic porté par Foucault sur la psychiatrie sans prendre la mesure des changements qui ont affecté celle-ci, ni mobiliser les textes qu'il consacre à la « gouvernementalité » sans avoir à l'esprit que l'on ne gouverne pas aujourd'hui, dans un contexte mondialisé, comme autrefois. Si quelques éclats du lexique foucauldien (« biopolitique », « soulèvement » ou « fiction ») ont, dans ce contexte renouvelé, pris l'allure de mots d'ordre, c'est peut-être à raison de leur labilité même - qui permet de servir à poser autrement le problème de la vie, de la protestation ou des manières de mettre son histoire en récit.

Ces devenires pourtant ne se contentent pas de remodeler l'oeuvre depuis cet extérieur que constitue notre présent. En essaimant dans les sciences sociales (de la sociologie politique aux études de genre, ou aux études postcoloniales), la pensée de Foucault a contribué à ouvrir de nouveaux fronts théoriques dont le développement même invite à en faire, à rebours, l'inventaire. La force d'une pensée tient peut-être parfois à demeurer exposée aux transformations qu'elle-même a suscitées : si Foucault suppliait, dans L'Archéologie du savoir, qu'on ne lui « demande pas de demeurer le même », l'effet de ses travaux se sera heureusement chargé de faire éclater les facettes de son identité.

Par Mathieu Potte-Bonneville
Magazine Littéraire

Littérature

Un écrivain kenyan révèle son homosexualité

Dans une nouvelle émouvante, Binyavanga Wainaina fait son coming out et proteste contre les lois homophobes sur le continent africain.

La nouvelle a fait grand bruit dans les médias et sur les réseaux sociaux. Binyavanga Wainaina, écrivain kenyan et fondateur du journal littéraire Kwani, a annoncé son homosexualité à travers un texte touchant, publié dimanche 19 janvier sur le site Africa is a country. Reprenant comme ancrage narratif celui de son livre, *One Day I Will Write About This Place* (2011), l'auteur imagine un chapitre perdu ou plutôt un aveu sincère qui ne pouvait trouver sa place dans le texte initial. Le contexte est celui d'une chambre d'hôpital d'une mère harassée qui vit ses derniers instants. Wainaina lui rend visite, sans doute la dernière. Il n'a pas vu sa mère depuis près de cinq ans. Là, sur ce lit d'hôpital, il lui doit une dernière confidence : « Je suis homosexuel, maman ». Au Kenya,

le pays natal de l'écrivain, les liaisons homosexuelles sont proscrites même si les arrestations restent rares. Si l'Ouganda, pays voisin du Kenya, a récemment refusé de promulguer un texte condamnant les « récidivistes » homosexuels à la prison à vie, l'argument avancé par le président Yoweri Museveni, laisse circonspect. Pour le président ougandais, « l'homosexualité est une maladie » que la « répression » ne soigne pas. Dans un continent où 38 des 54 pays rendent passibles de condamnations les couples de même sexe, la déclaration récente de Binyavanga Wainaina sonne comme un plaidoyer pour la liberté. Dépassant le cadre personnel, sa très émouvante nouvelle s'inscrit dans cette tradition des textes littéraires qui aspirent à fonder un renouveau, une résistance, afin d'acter dans le temps et les mentalités, le triste renoncement d'une société à se libérer.

Musique

Concert live d'Ass Koffi ce 24 janvier au Goethe Institut

Le Goethe-Institut accueille Ass Koffi et son groupe dans un concert live gratuit. Assagba Koffi Coko alias Ass Koffi « est originaire du Sud Togo où il a passé son enfance jusqu'à la fin de ses études secondaires (...) Solitaire et autodidacte, il apprit à jouer à plusieurs instruments (de musique). Il enregistra son premier album intitulé « Yehowa Be » en 1989 à Paris qu'il n'a pas pu publier pour des raisons financières et techniques puisqu'il entra seul en studio. Il le publia en 2004 à Lomé

pendant sans en faire la promotion. »

Aujourd'hui, Ass Koffi, multi instrumentiste, fondateur du groupe « Majestic Force » est à son quatrième album : « Dzidudu » (victoire), qu'il dévoilera au cours de ce concert.

Ass Koffi baptise son genre musical de « Afro Pop », un melting-pot musical où rythmes africains se mélangent avec du blues, du rock et du reggae.

Entrée libre et gratuite

Réparateur de motos

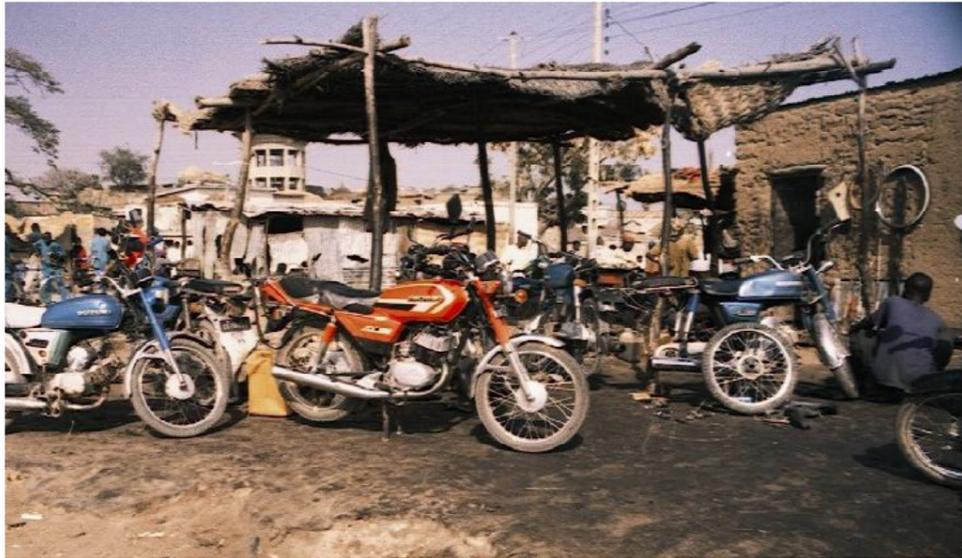
Etonam Sossou

Le chômage a favorisé l'émergence de nombreux petits boulots à Lomé. Dans cet univers impitoyable de la débrouille, l'artisanat est un gros pourvoyeur d'emplois. Et dans ce secteur, les réparateurs de motos tiennent le haut du pavé. La réparation d'engin à deux roues est une activité qui nourrit son homme et contribue à sa manière au développement socio-économique du pays. Le métier reste toutefois une activité masculine exercée surtout par une population jeune et sans grande qualification. Malgré tout, de l'accroissement exponentiel du nombre des motos en circulation dans la ville et des ateliers de réparation. Ces ateliers squattent les abords des rues et participent sans états d'âme à la grande pollution de l'environnement mais comme pour beaucoup d'autres activités informelles, nécessité fait loi. L'histoire de la réparation des engins à deux roues remonte à l'avènement de la bicyclette dans notre pays. A l'époque, cette activité se résumait essentiellement à la vulcanisation et au gonflage des chambres à air, la réparation ou le remplacement des petites pièces défectueuses. Au fil du temps, l'arrivée des cyclomoteurs et l'augmentation rapide du parc des motos d'origine asiatique ont donné un coup d'accélérateur au secteur et conduit à certaine spécialisation dans la branche. Le service de collage s'est détaché de celui de la réparation pour s'ajouter aux colleurs de pneus d'auto. La réparation, elle-même, a évolué au fil du perfectionnement des moteurs et de l'hégémonie des Sanili qui ont chassé CT, Honda dames, CG et autres Vespa.

Absence d'une politique appropriée.

Dans notre pays, ces réparateurs de moto sont classés

dans la nomenclature des métiers de corporation des métiers artisanaux, des services de la réparation et de la maintenance. Les réparateurs relèvent de la tutelle du ministère du développement à la base, de l'Artisanat et de l'emploi des jeunes. Il n'existe pas de politique nationale de gestion de ces artisans encore moins de données fiables sur leur nombre à Lomé ou à l'intérieur du pays. Les rares statistiques disponibles à la Chambre des Métiers ne concernent que quelques unités qui ont une adresse connue. Ce vide découle de la mauvaise organisation du secteur et de l'instabilité des ateliers de réparation. Le secteur est assez mal encadré et les ateliers sont éparés dans la ville. La Chambre des Métiers voudrait cependant les regrouper pour le rendre plus performant au bénéfice des usagers. Mais encore faut-il que les réparateurs eux-mêmes fassent l'effort de se regrouper dans un vaste ensemble. Un tel regroupement facilitera la professionnalisation du secteur, incitera les partenaires à investir dans l'encadrement, l'appui technique, matériel et financier des actifs du secteur. Le secteur, est animé par des personnes de profils très divers. Ce sont des recalés de l'école, des migrants, des commerçants en faillite ou des ruraux en manque de perspectives en ville. Séwa Dicko est un « ancien » dans la



profession. Il raconte : « J'exerce ce métier depuis 1991. J'ai eu mon CEPD. Quand mes parents ont manqué de ressources nécessaires pour payer mes études, je me suis lancé dans ce travail afin de gagner ma vie. Après des années sans succès, je suis parti à l'aventure. J'étais au Gabon d'où j'ai été refoulé. Je suis revenu à Cotonou au Bénin. Dans ce pays, en désespoir de cause, je me suis lancé dans ce métier mais j'ai été confronté à des obstacles réglementaires du métier dans ce pays. A mon retour au Togo en 2002, j'ai repris ce métier dans l'intention d'apporter un changement dans la manière de gérer le secteur par la création d'une organisation corporatiste solide. Jusqu'en 2007, l'idée est restée dans les tiroirs ». Ce n'est qu'en 2008 que Séwa Dicko a pu convaincre un

petit groupe de réparateurs de Lomé de créer une organisation commune : Association des Réparateurs de Motos du Togo (ARMT). Le président de l'association mesure l'évolution de sa profession : « Notre pays n'a pas d'usine de fabrication de motos, nous n'avons pas non plus de centre de formation spécialisé dans la réparation de motos. Cependant, nous constatons une avancée significative dans l'exercice du métier. A l'arrivée de chaque nouvelle marque de motos sur le marché, nous nous adaptons à ce nouvel engin et trouvons une solution aux pannes qui pourraient survenir sur lui. Cependant, nous reconnaissons que le secteur est mal organisé

mais nous sommes entrain de tout faire pour mieux le dynamiser ».

Des efforts d'organisation.

C'est pourquoi, souligne-t-il, l'organisation s'efforce d'avoir des représentations dans toutes les villes et dans toutes les régions du pays. Ce regroupement embryonnaire permet d'échanger les expériences, capitaliser les acquis et défendre les intérêts des sociétaires. Séwa déplore à ce propos la prolifération anarchique des ateliers de réparation. Généralement, les promoteurs de ces ateliers ne sont pas bien formés, regrette-t-il. Pour participer au nécessaire effort de formation, l'ARMT compte nouer un partenariat avec l'Agence

Nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE). Le projet consiste à rassembler tous les réparateurs sur des sites mieux appropriés en ville. Sur ces sites, sera développée en marge de la réparation, la vente de pièces détachées. En attendant, à Lomé, il existe deux types d'unité réparation : les réparateurs simples et les réparateurs revendeurs de cyclomoteurs d'occasion. Les réparateurs simples sont installés le long des routes, sous des hangars, devant des magasins, et possèdent l'outillage indispensable pour réparer les pannes courantes (décalaminage, changement de pièces défectueuses, etc.) Ces unités sont tenues par un chef d'atelier, ses aides et ses apprentis. Les aides, sont d'anciens apprentis qui ont achevé leur formation mais qui ont décidé de rester avec le patron et de profiter de la clientèle de l'atelier. Ils lui versent quotidiennement une somme forfaitaire. Celle-ci dépend de la recette journalière mais peut atteindre 2000 Fcfa. Quand aux apprentis, ils reversent directement au patron tout ce qu'ils gagnent et ce dernier leur octroie une petite somme quotidienne, de 250 à 1000 Fcfa. Selon Séwa, le chiffre d'affaires journalier de ces petites unités oscille entre 3000 et 25000 Fcfa.

Planification familiale

L'Avp, une nouvelle forme de contraception pour femmes allaitantes

L'Anneau vaginal avec progestérone (Avp), est une nouvelle option de contraception pour les femmes allaitantes en Afrique subsaharienne. Le Population Council vient, en effet, de mettre au point ce contraceptif

innovant à l'intention des femmes qui allaitent. Conçu pour améliorer l'efficacité contraceptive durant la période de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée, l'Avp est une méthode sûre, efficace et contrôlée par l'utilisatrice. Il offre aux femmes qui allaitent une autre solution de contraception dont l'effet est double : réduire les besoins non satisfaits en planification familiale et améliorer la santé des mères et des nouveaux nés. C'est un anneau mou et flexible fabriqué en caoutchouc de silicone.

Selon la note de présentation, la progestérone pénètre dans le système sanguin et régule la fécondité, principalement en supprimant l'ovulation chez la femme qui allaite. La femme peut insérer et retirer l'anneau elle-même, éliminant ainsi la nécessité de faire appel à un prestataire de santé qualifié. Chaque anneau, précisée-t-on, peut être utilisé, de manière continue, pendant un maximum de trois mois.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1200 DE LOTO BENZ DU 15 Janvier 2013

Nous sommes le mercredi 22 Janvier 2014 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1201.

Lors du dernier tirage de Loto Benz des gagnants de gros lots ont été enregistrés à SOTOUBOU, ANIE, ADETA, KPALIME et LOME.

En effet, dans la capitale, nous avons dénombrés deux lots de 500.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 6326 et 70022.

A KPALIME, ADETA et ANIE, nous avons recensé respectivement sur les points de vente 40028, 2452 et 40121, un lot de 500.000F CFA, un lot de 512.500F CFA et un lot de 600.000F CFA.

C'est un gros lot de 1000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un de nos parieurs qui a tenté sa chance sur le point de vente 10301 basé à SOTOUBOUA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1201 de LOTO BENZ du mercredi 22 janvier 2014

Numéro de base

90

21

07

54

11



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.